



LÀ

**où votre voix
compte**

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle

En mode présentiel

Promutuel Vallée de l'Outaouais, société mutuelle d'assurance générale, ci-après la «Société», convoque ses membres à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le :

JEUDI 23 AVRIL 2026, À 18 H

1170, CHEMIN D'AYLMER, GATINEAU (QUÉBEC) J9H 0G5

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les membres sur place pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Société, élire les membres du conseil d'administration et poser des questions.

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 1 : M. Éric Joannis (secteur 1)

Siège n° 2 : M^{me} Francine Dutrisac (secteur 1)

Siège n° 3 : M. Jonathan Robert (secteur 1)

Tout(e) membre désirant occuper un siège du conseil d'administration doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10^e) jour avant l'assemblée, soit le lundi 13 avril 2026, à 16 h, un bulletin de mise en candidature, des déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi doit être fait à valleedeloutaouais@promutuel.ca où la ou le membre peut également s'adresser pour se procurer les documents de mise en candidature. Aucune candidature ne sera acceptée au-delà de ce délai.

En conformité avec le *Règlement N° 1 – Règlement intérieur commun des sociétés mutuelles*, tout(e) membre peut se faire représenter par une autre personne en faisant parvenir à l'adresse valleedeloutaouais@promutuel.ca, au plus tard le mardi 21 avril 2026 à 18 h, un formulaire de procuration dûment rempli. Tout(e) membre peut demander à recevoir ce formulaire en écrivant à cette même adresse. Toute personne morale doit joindre, au formulaire de procuration, une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant sa représentante ou son représentant. Une personne désignée ne peut représenter qu'un(e) seul(e) membre.

Il y aura un tirage de prix de présence.

Éric Hayes

Secrétaire

Diffusé le 16 mars 2026

PROMUTUEL
ASSURANCE

VALLÉE DE L'OUTAOUAIS